

Document d'information concernant l'inscription d'un élève qui immigrera au Canada

Avant de faire l'inscription d'un élève présentement à l'extérieur du Canada, nous devons connaître l'adresse exacte de votre résidence au Québec. De cette façon, nous pourrions confirmer que vous résiderez sur le territoire du Centre de services scolaire des Découvreurs ainsi trouver l'école à laquelle vous serez rattachés.

Au moment de remplir le formulaire Première Inscription sur la plateforme Mozaïk Portail Parent, vous aurez besoin d'avoir en main l'original des documents suivants :

- **Certificat de naissance de l'élève**
 - Si le document original n'est ni en français et ni en anglais, une traduction officielle est obligatoire
- **Document d'immigration au nom de l'élève** (un parmi cette liste) :
 - Carte de citoyenneté canadienne
 - Carte de résident permanent
 - Confirmation de résident permanent
 - Certificat de sélection du Québec (CSQ)
 - Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) *
 - Permis d'études *
 - Visa de visiteur *
 - Fiche de visiteur*
 - Les documents marqués qu'un « * » doivent être accompagné d'un permis de travail ou d'un permis d'études au nom d'un des parents.
- **Preuve de résidence au Québec**

Habituellement, les parents doivent fournir leur permis de conduire du Québec, une copie de l'avis de cotisation de Revenu Québec (RQ) ou un avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec (RRQ). Puisque vous ne possédez aucun de ces documents, vous devrez plutôt fournir ceux-ci :

 - Vous serez locataire : bail ou lettre du propriétaire du lieu d'habitation attestant que l'élève demeure à l'adresse indiquée **ET** facture d'un compte de téléphone, câblodistribution ou électricité.
 - Vous serez propriétaire : acte d'achat de la propriété **ET** facture d'un compte de téléphone, câblodistribution ou électricité.

Pour obtenir une lettre d'admission conditionnelle pour l'obtention du CAQ, veuillez écrire un courriel à seduc.immigration@cssdd.gouv.qc.ca .

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le secrétariat de l'école de votre quartier. Une personne pourra vous guider sur les principales étapes à réaliser pour compléter l'inscription de votre enfant.